



## **RAPPORT MORAL 2017**

**Mai 2018**

# Plan

<b>Partie I</b>	<b>FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE</b>	<b>3</b>
1.	Congrès international Droit à l'Education – Education aux Droits : expériences partagées	3
2.	Consolidation du Programme Formation de Tuteurs de Résilience	4
<b>Partie II</b>	<b>VIE STATUTAIRE ET GESTION DU BICE</b>	<b>5</b>
1.	Vie statutaire et animation du réseau du BICE	5
2.	Ressources humaines	7
3.	Résultats financiers	7
<b>Partie III</b>	<b>MISSIONS SOCIALES DU BICE</b>	<b>8</b>
1.	Programmes et projets de terrain	8
	- <i>Abus sexuel des enfants / Politique de protection</i>	8
	- <i>Education</i>	14
	- <i>Enfants en situation de handicap</i>	22
	- <i>Justice juvénile</i>	23
	- <i>Maltraitance</i>	25
2.	Recherche et Développement	26
	- <i>Publications</i>	26
	- <i>Formations Tuteurs de résilience</i>	28
3.	Plaidoyer	29
	- <i>Conseil des droits de l'homme</i>	29
	- <i>Comité des droits de l'enfant</i>	33
	- <i>Autres initiatives</i>	34
4.	Sensibilisation du grand public	35

## PARTIE I

### FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

#### 1. Congrès international Droits à l'Education – Education aux Droits : Expériences partagées

L'engagement en faveur de l'éducation et de la formation des enfants est une préoccupation centrale du BICE. Suite au congrès international 2011 qui avait été consacré au *Droit à l'éducation des enfants en rupture sociale et familiale*, le BICE a coordonné des initiatives de plaidoyer au niveau international, divers projets de terrain, ainsi qu'une réflexion sur les enjeux éducatifs dans la région Amérique latine. En outre, considérant que l'éducation est le levier le plus puissant pour dépasser les situations de détresse où se trouvent des millions d'enfants, le BICE a lancé la Campagne Droits à l'Education – Education aux Droits 2016-2020 pour permettre l'accès à une éducation de qualité et à la formation professionnelle à 5 000 enfants tout en cherchant à enraciner chez eux des valeurs empreintes de solidarité et de fraternité.

En vue d'approfondir les nouveaux enjeux qui s'ouvrent au monde éducatif et d'offrir l'occasion à ses partenaires de mutualiser des pratiques qu'ils ont validées au cours de ces dernières années, le BICE a ainsi organisé son congrès 2017 *Droit à l'éducation – Education aux droits – expériences partagées* au regard de l'intérêt et de l'implication directe de son réseau sur ce sujet, et de l'importance d'agir au plus près des enfants, de leurs familles et communautés. Cet évènement qui a eu lieu à Paris, au Collège des Bernardins, a réuni plus de 200 participants. La dimension du plaidoyer international pour garantir la jouissance pleine et effective du droit à l'éducation ainsi que la présentation d'un certain nombre de projets de terrain<sup>1</sup> ont été mis en avant au cours des tables rondes. Par ailleurs, la publication *Education populaire et résilience*, fruit de six ans de travail auprès des enfants et des familles à Puerto Piray (Argentine) a été lancée à cette occasion.

---

1 Les organisations partenaires du BICE avec des projets éducatifs et présentes durant ce congrès ont été les suivantes :

Afrique : Congrégation des sœurs de Sainte Gemma – PEDER (RD Congo), Fondation Voix du Cœur (République Centrafricaine), Franciscains du Bénin (Bénin), Fraternité laïque mariste –Cœur sans frontières (RD Congo).

Amérique latine: Callescuola (Paraguay), Congregación de las hermanas de San José de Cuneo (Argentine), Fundación Emmanuel (Argentine), Fundación Pedro Poveda (Guatemala), Mesa pro BICE – Brasil (Brésil), Mesa pro BICE – Chile (Chili).

Asie : AAWAAJ (Népal), Aina Trust (Inde), Opération Enfants du Cambodge (Cambodge).

Europe de l'Est -Communauté des Etats Indépendants : Centre de pédagogie curative (Russie), Iroda (Tadjikistan), Kenes (Kazakhstan), Perspektivy (Russie), Rhea (Géorgie).

Partant du préalable que l'enfant doit être au centre du système éducatif, à l'issue du congrès, le BICE et son réseau ont réaffirmé :

- leur option préférentielle d'exercer leur mission en faveur des enfants qui nécessitent davantage de protection et de garanties pour accéder à la jouissance du droit à l'éducation ainsi que de prêter une attention particulière à la situation des filles qui sont plus souvent exclues du système éducatif et qui, même quand elles fréquentent l'école, sont plus exposées à différentes formes de violence,
- leur volonté de favoriser la création et/ou le développement d'espaces qui soient des instances de participation en mesure de contribuer à la formation intégrale des enfants et à l'incorporation de leurs familles dans le processus éducatif. Par ailleurs, il est primordial que le droit de l'enfant d'exprimer son opinion et d'être entendu soit garanti dans ces cadres,
- leur engagement à continuer à travailler en réseau et avec d'autres réseaux au niveau international, régional et national, afin notamment de mutualiser les expériences, avancer dans la mise au point de pratiques novatrices et de développer une pensée critique qui facilite l'adéquation des activités menées à la diversité culturelle des contextes où elles sont réalisées.

## **2. Consolidation du Programme Formation de Tuteurs de résilience**

La recherche sur la résilience est l'une des pierres angulaires du travail du BICE depuis plus de 30 ans dont l'objectif a toujours été de présenter une vision accessible, nuancée et cohérente, à la fois avec les découvertes scientifiques et l'expérience de vie plus large. C'est, notamment, au cours de ces dernières années que le BICE a renforcé davantage l'application de l'approche résilience sur le terrain.

Ainsi, depuis 2015, grâce à la générosité de nos donateurs au moment de la collecte de Noël, le BICE a pu développer en partenariat avec l'Unité de recherche appliquée sur la résilience de l'Université catholique du Sacré Cœur de Milan, membre de notre réseau, un programme de formations Tuteurs de Résilience<sup>2</sup>. Elles s'appuient, entre autres, sur le manuel publié en 2016 par le BICE, *La résilience : de l'inspiration à l'action – Témoignages, réflexions, expériences* de même que sur les cahiers du BICE qui relient la résilience à la spiritualité et aux droits de l'enfant.

L'objectif général de ces formations est de :

- rappeler aux participants les grands principes de la résilience
- aider à mieux comprendre les émotions des enfants suite aux traumatismes subis (conflits armés, différentes formes de violence, déplacements forcés, catastrophes naturelles, ...)

---

<sup>2</sup> Voir dans la section Recherche et Développement, plus d'informations sur les contenus respectifs et les endroits où ces formations ont eu lieu.

- apprendre à cerner et développer les ressources internes et externes de ces enfants afin de les amener vers la résilience
- identifier le rôle des « tuteurs de résilience »

Il est également significatif de noter que 70 ans après notre fondation, en raison de l'afflux massif de migrants et de réfugiés en Europe, le BICE est revenu par ce biais sur le sol européen avec des formations en Italie et en Espagne qui s'adressent notamment aux enfants mineurs non accompagnés. Elles permettent, en effet, de poser des jalons pour faciliter leur processus d'intégration en donnant aux éducateurs et aux travailleurs sociaux en contact avec cette population des outils nouveaux à la mesure de nouvelles implications du phénomène.

Les personnes formées accompagnent donc des enfants en situation de grande vulnérabilité et œuvrent au quotidien pour la défense de leurs droits. Elles sont ainsi amenées à jouer auprès d'eux un rôle de tuteur de résilience pour les aider à surmonter leur traumatisme et à s'épanouir.

Une nouvelle page web sur la résilience à l'intérieur de notre site, a été aussi créée pour rendre compte de nos activités sur le terrain, expliquer les ateliers et les outils proposés ainsi que présenter une série d'entretiens avec des experts.

## **PARTIE II**

### **VIE STATUTAIRE ET GESTION DU BICE**

#### **1. Vie statutaire et animation du réseau du BICE**

Neuf organisations membres effectifs du BICE (une en plus par rapport à 2016, la Fondation Mariste pour la Solidarité Internationale) sont représentées avec voix délibérative au sein du Conseil d'Administration et deux au nom des membres adhérents avec voix consultative. Lors de l'Assemblée générale de juin 2017, le mandat de trois organisations (Bayard Presse, Pastoral do Menor et Religieux Tertiaires Capucins) représentées au sein des organes de gouvernance du BICE ont été renouvelés à l'unanimité pour quatre ans.

Les mandats du Président et de la Secrétaire générale ont été également renouvelés respectivement pour quatre et cinq ans.

L'Assemblée générale extraordinaire du BICE du 9 juin 2017 a aussi adopté à l'unanimité une réforme des Statuts qui a essentiellement visé leur simplification, en particulier, par rapport aux modalités d'acceptation des legs et donations.

Au 31 décembre 2017, suite à la ratification par l'Assemblée générale de l'adhésion de six nouveaux membres adhérents, le réseau du BICE comptait 12 membres effectifs, 68 membres adhérents et 11 membres individuels<sup>3</sup>.

A côté des Mesa pro Bice Chili et Brésil, en mai, s'est constituée en présence du Cardinal de Buenos Aires, Mario Poli, la Mesa pro Bice Argentine qui compte 8 organisations dont la plupart d'inspiration catholique et toutes engagées dans la promotion et la défense de la dignité et des droits de l'enfant.

Aussi, trois initiatives spécifiques ont contribué à animer le réseau dans son ensemble :

- Le BICE et 14 organisations partenaires en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale ont publié une déclaration conjointe à l'occasion de la Journée de l'Enfant célébrée le 1<sup>er</sup> juin dans cette région pour évoquer diverses formes de violence qui sont perpétrées à l'encontre des enfants. C'est ainsi que le BICE et ses partenaires ont notamment appelé les Etats concernés à i) renforcer les capacités des parents afin qu'ils saisissent mieux l'impact de la violence sexuelle on line sur les enfants ; ii) accélérer le processus de désinstitutionalisation des enfants en situation de handicap et attribuer aux familles des ressources adéquates pour qu'elles puissent garder leurs enfants à la maison ; iii) renforcer les systèmes de protection de l'enfance dont l'accès aux services de justice et à des compensations quand ils subissent des violences.
- Le BICE et 13 organisations membres de son réseau en Afrique se sont associés à l'occasion de la Journée de l'Enfant Africain (16 juin) pour dénoncer en particulier le trop faible taux d'enregistrement des naissances dans plusieurs pays du continent. Cette situation est inacceptable car, sans acte de naissance, l'enfant n'a pas d'existence juridique : il ne peut donc jouir d'aucun de ses droits, notamment en termes de santé, d'éducation et de protection. Il risque alors de devenir l'objet des pires violences. Le BICE et ses partenaires ont spécifiquement recommandé aux Etats de dédier les ressources nécessaires à l'enregistrement systématique, gratuit et rapide des naissances. Les collectivités locales doivent aussi être mobilisées et formées sur la démarche, et les professionnels et leaders communautaires sensibilisés au sujet.
- Le 20 novembre, à l'occasion de la journée mondiale de l'enfance, le pape François invitait, chacun d'entre nous à « *œuvrer ensemble pour que les enfants puissent nous regarder en souriant et conservent un regard limpide, plein de joie et d'espérance.* » Le BICE avait, de même,

---

<sup>3</sup> Les six nouveaux membres adhérents du BICE en 2017 sont : Cameroon Kolping Association, Centro de Estudios Sociales y Publicaciones (Pérou), Fundación La Salle (Argentine), Association des Fondateurs et Protecteurs de l'Institut Catholique de Lyon (France), Together for the Well-being of Vulnerable Children in Africa (RD Congo) et Women's Consortium of Ukraine.

choisi de célébrer cette journée en proposant à ses partenaires une activité sur le thème de la résilience et du sourire. Ces derniers étaient invités à lire aux enfants qu'ils accompagnent un conte autour de la puissance quasi magique du sourire, tant pour celui qui le donne que pour celui qui le reçoit. Les enfants pouvaient ensuite réagir et réfléchir ensemble au sens de l'histoire, puis exprimer ce qui, eux, les faisait sourire. Vidéos, photos-montages, confections de smiley, danses, textes, ... les partenaires ont rivalisé de créativité pour permettre aux enfants de manifester pleinement et librement les sources de joies, petites et grandes, qui irriguent leur vie<sup>4</sup>.

## 2. Ressources humaines

Au 31 décembre 2017, le BICE employait (personnel salarié à l'exclusion des bénévoles et des stagiaires) 15 personnes, soit 13.8 personnes (14.9 en 2016) en équivalent temps plein.

	Effectif	Equivalent TP
Paris	6	5.5
Genève	9	8.3

Le bureau de Paris comptait 6 personnes (stable par rapport à 2016) tandis que les effectifs à Genève sont passés de 10 à 9 personnes (non remplacement du poste de responsable R&D et d'un chargé de programme et engagement d'un nouveau collaborateur à mi-temps en soutien au poste de contrôleur de gestion).

## 3. Résultats financiers

Le résultat pour l'exercice 2017 ressort en actif de 446 K€ après un excédent de 472 K€ en 2016. De nouveau, cette année a été marquée par un niveau exceptionnel de legs et donations équivalent à 513 K€ (454 K€ en 2016), ce qui permet de reconstituer à un niveau adéquat le montant des fonds propres de l'association.

Hors cette recette exceptionnelle dont la pérennité est, toutefois, incertaine, le résultat aurait été déficitaire de 97 K€ (excédentaire de 18 K€ en 2016), notamment en raison du fait que le niveau global des financements des missions de terrain est resté à un niveau inférieur à la capacité du BICE. Aussi les incertitudes de politique fiscale et la conséquente concurrence accrue des ONG envers la générosité du public français ont conduit à une baisse des dons de 6%.

---

<sup>4</sup> Une vidéo en musique regroupe les meilleures photos : <http://bice.org/fr/resilience-et-sourire-journee-mondiale-enfance/>

Lors de la réunion de synthèse avec eux, les auditeurs ont confirmé que les comptes 2017 du BICE sont certifiés sans observations et sans réserve.

## **PARTIE III**

### **MISSIONS SOCIALES DU BICE**

#### **1. Programmes et projets de terrain**

<i>Abus sexuel des enfants</i>
--------------------------------

##### **Volet Prévention**

###### ***Afrique***

Au Togo, les interventions de prévention réalisées par le Bureau National Catholique de l'Enfance au Togo (Bnce-Togo) ont eu pour thème principal la lutte contre les mariages forcés et précoces, avec comme corollaires les viols provoqués par ces mariages coutumiers et l'intérêt supérieur de l'enfant à la protection et à l'éducation. Au total, le partenaire a réalisé 60 actions de sensibilisation dans 19 localités de la région maritime réparties comme suit : 46 actions dans les communautés, avec le soutien des Comités locaux de protection de l'enfance (CLPE) en faveur de 2'162 personnes (dont 1'380 femmes, 767 hommes et 15 enfants) ; 10 dans les écoles en faveur de 3'887 élèves (dont 1'454 filles et 2'433 garçons) ; et 4 au sein de familles élargies rencontrant des difficultés dans le cadre de la réinsertion de deux enfants victimes en faveur de 21 adultes (dont 15 femmes et 6 hommes). Au total, ce sont 6'070 personnes qui en ont été bénéficiaires. Le Bnce-Togo a également réalisé 21 émissions radiophoniques sur cette même thématique, ainsi qu'une émission télévisée à l'occasion de la Journée de l'enfant africain.

###### ***Amérique latine***

En Amérique latine, les activités de prévention menées par quatre partenaires, en Uruguay - Juventud para Cristo (JPC), au Chili - Vicaria Pastoral Social Caritas (VPSC), au Pérou - Centro de Estudios Sociales y

Publicaciones (CESIP) et au Paraguay - Base Educativa y Comunitaria de Apoyo (BECA), se sont articulées autour de la méthode « Grain de sable ».

Au total, 171 partenariats ont été conclus avec des écoles publiques laïques, des écoles privées catholiques, des centres communautaires, des institutions étatiques et des groupes de jeunes des quatre pays. Si la plupart des écoles se situent dans des quartiers défavorisés, des accords ont également été conclus avec des établissements situés dans des quartiers résidentiels. Les quatre organisations ont réalisé leur propre matériel pédagogique adapté à leur contexte national et elles ont animé 197 ateliers de présentation des films avec la participation de 4'836 enfants et adolescents. Au cours de ces ateliers, les animateurs ont identifié 539 adultes-relais qui ont été formés à recueillir la parole de l'enfant et à l'orienter selon ses besoins. Au total, 65 sessions de formation ont été organisées avec pour objectif de les sensibiliser aux thématiques présentées dans les films et à leur rôle de personnes de confiance. Ils ont également bénéficié d'une présentation des réseaux des professionnels existant dans leurs pays respectifs, professionnels auprès desquels les enfants et adolescents peuvent se tourner en cas d'urgence. Enfin, les quatre partenaires ont également élaboré une stratégie de suivi des adultes-relais (réunions physiques et virtuelles) afin d'être à leur écoute et de répondre au mieux à leurs interrogations et préoccupations.

### **Asie**

Au Cambodge, 169 enfants âgés de 6 à 12 ans (dont 90 filles) – non scolarisés car vivant dans des villages reculés aux environs de Sihanoukville - ont bénéficié d'une éducation non-formelle dispensée par des professeurs formés par le partenaire du Bice, Opérations Enfants du Cambodge (OEC), au sein de 6 écoles non-formelles (Non-Formal Education Classes). Outre l'enseignement dit « classique »<sup>5</sup>, ils ont été sensibilisés aux droits de l'enfant, en particulier au droit à ne pas être soumis à la violence au sein de leur famille. En parallèle, ce sont 77 enfants, dont 17 filles, qui ont bénéficié d'activités d'éveil et de développement dans le cadre de 3 espaces d'accueil (Child-Friendly Spaces). Les 6 clubs des enfants (Child Clubs), créés au sein des écoles non-formelles, sont un autre espace de sensibilisation utilisé par OEC. A la fin de chacune des 20 rencontres que ces clubs ont organisées, l'équipe du partenaire a rappelé aux enfants l'importance de signaler toute négligence à l'association des parents (Parents Associations) concernée. Ces associations, constituées de 30 parents chacune (dont la moitié composée d'hommes), sont un autre atout clé de l'action du partenaire dans la lutte contre l'abus sexuel. Au total, les sept associations actives (avec, chacune à sa tête, un leader choisi parmi les parents, préalablement formé et soutenu par OEC) se sont réunies à 15 reprises pour traiter de différents sujets en relation avec le respect des droits de l'enfant. Une formation a notamment été dispensée aux parents sur les articles pertinents des lois nationales relatives à la prévention de la violence domestique et à la protection des victimes, ainsi qu'à la suppression de la traite humaine et de l'exploitation sexuelle. Enfin, deux campagnes de sensibilisation aux droits de l'enfant ont été organisées par OEC à l'intention de 180 enfants et personnel enseignant dans 4 écoles publiques.

---

<sup>5</sup> Grâce à un accord conclu entre ces écoles et le Ministère de l'Éducation, 36 enfants, dont 21 filles, ont pu intégrer l'école publique. Pendant cette même période, 6 nouveaux enfants ont pu rejoindre les rangs des écoles non-formelles.

Suite aux recommandations formulées par le BICE lors de la mission réalisée en année 2 du programme, OEC a amélioré la diffusion de sa Politique de Protection de l'Enfance (PPE). Plus de 600 enfants et 20 professeurs de 10 écoles publiques ont ainsi été sensibilisés aux questions de protection de l'enfance et à la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, dont ses dispositions relatives à la liberté d'association et au droit à l'information. Les associations des parents ont également été sensibilisées à la PPE ainsi qu'aux mécanismes de signalement et de protection en cas de violations des droits des enfants ; une information leur a également été fournie quant au rôle de OEC et de ses partenaires en pareil cas.

### ***Europe-CEI***

Le partenaire du BICE en Fédération de Russie, Civic Initiative, a poursuivi la réalisation de trois activités complémentaires :

(1) 18 séminaires relatifs à la méthode « Grain de sable » ont été organisés à Zlatooust à l'intention de 300 enfants et adolescents, 40 professionnels de l'éducation et 60 psychologues.

(2) Dans le cadre de l'« Ecole des parents », Civic Initiative a accueilli 12 familles - présentant des dysfonctionnements à des degrés divers, sources de violence – composées de 21 enfants, dans le cadre des rencontres bimensuelles du club familial « Ensemble » de février à mai 2017. En outre, une spécialiste de Civic Initiative est intervenue lors de 9 rencontres organisées par différentes structures éducatives (jardins d'enfants, écoles, collèges) à l'intention de 350 parents et enseignants, sur la thématique de l'enfance, du passage à l'adolescence et de la communication intrafamiliale. Civic Initiative a capitalisé l'expérience acquise au cours des trois années du programme sous forme d'une publication présentant les résultats obtenus, sur base d'une évaluation des activités mises en œuvre. Enfin, le partenaire a poursuivi sa campagne de sensibilisation en matière de parentalité positive à travers la diffusion, de février à octobre 2017, d'épisodes du club familial « Ensemble » sur la chaîne de télévision locale.

(3) Au cours de 16 sessions de « vaccination », organisées à Zlatooust du 24 mai au 4 juin 2017, à l'occasion de la Journée de l'Enfance en Fédération de Russie, le partenaire et 50 bénévoles ont vacciné 2'444 adultes et informé quelque 3'000 personnes quant au droit des enfants à être protégés des mauvais traitements et à leurs engagements, en tant qu'adultes, en la matière. 1'000 parents ont en outre été « vaccinés » à la sortie de sept jardins d'enfants et d'une école.

En plus, le partenaire a collaboré avec le Comité d'enquête<sup>6</sup> local dans le cadre de l'audition de victimes mineures de violence à caractère sexuel : 7 cas ont été recensés pendant les neuf premiers mois de 2017 pour lesquels une enquête a été ouverte. Pour trois de ces cas, le Comité d'enquête a fait appel aux psychologues de Civic Initiative lors des séances d'audition des victimes ; ni ces dernières ni leurs familles n'ont toutefois souhaité bénéficier d'un soutien en matière psychologique.

---

<sup>6</sup> Le Comité d'enquête est l'instance chargée des investigations criminelles en Fédération de Russie compétente en matière des crimes les plus graves, comme le terrorisme, la corruption, la criminalité organisée et l'abus sexuel sur mineurs.

En Géorgie, en Arménie et en Ukraine, les partenaires Public Health Foundation of Georgia (PHF), Arevamanuk et Women's Consortium of Ukraine (WCU) ont continué leur engagement en faveur de la mise en œuvre d'une PPE en leur sein et par d'autres acteurs.

PHF a poursuivi la diffusion du Guide pratique développé par le BICE à l'intention des organisations qui accueillent des enfants, traduit en géorgien, auprès de Ministères (Education et Sciences, Travail, Santé et Affaires sociales, Ministère public), des services sociaux, des organisations non gouvernementales (ONG) actives dans la protection des droits de l'enfant ainsi que des universités de Batumi, Tbilisi et Iliia. A noter que PHF ayant pu instaurer en 2010 une formation universitaire relative à l'abus à l'encontre des enfants, le guide sera intégré à ce cursus. Arevamanuk a également poursuivi la distribution du guide publié en arménien auprès d'ONG actives dans la protection des droits de l'enfant, d'étudiants en psychologie ainsi qu'auprès des autorités provinciales en charge des questions relatives à la protection de l'enfance, aux droits des femmes et à la violence domestique. Le partenaire dispose désormais de sa propre PPE élaborée sur base du guide publié par le BICE. Il a également aidé 4 ONG partenaires (KASA Swiss-Armenian Benevolent Foundation, « Platon » Psychological Centre, « Healthy Life » et YCI Youth) et 6 écoles inclusives à développer leur PPE. Pour sa part, WCU a organisé une formation à l'intention de son équipe et des membres de son réseau afin de travailler à la rédaction d'un document formalisant sa PPE et de planifier sa diffusion. Le processus est en cours de réalisation. En parallèle, WCU a pris l'initiative de publier des flyers de présentation de sa PPE, afin d'en faciliter sa diffusion notamment auprès de ses groupes cibles (écoles, services sociaux et autres structures avec lesquelles le partenaire collabore).

## **Volet Appui aux enfants victimes d'abus**

### ***Afrique***

Au Togo, ce sont 49 enfants qui ont bénéficié d'appuis psychosociaux et de suivis de réinsertion (y compris les suivis des deux années précédentes), dont 14 jeunes filles qui ont été accueillies au Centre de stabilisation du Bnce-Togo. En Côte d'Ivoire, ce sont 73 enfants qui ont été soutenus : 45 enfants ont été accueillis au Centre de sauvetage de Dignité et Droits pour les Enfants en Côte d'Ivoire (DDE-CI), et 28 enfants, non résidant, ont pu bénéficier de consultations et autres activités éducatives et thérapeutiques. Outre la prise en charge des besoins primaires des enfants, de leur suivi médical et psychosocial, les deux partenaires les ont fait participer à des causeries éducatives et ont travaillé au renforcement du lien familial. Il est à noter qu'en Côte d'Ivoire, les enfants victimes ont bénéficié de séances d'appui psychologique et d'un accompagnement juridique lors de dépôts de plaintes à la Brigade de protection des mineurs ou lors de l'obtention d'expertises médicales. Le Bnce-Togo se distingue quant à lui par sa présence auprès des familles pour la préparation du retour de l'enfant ainsi que pour le suivi éducatif post-réinsertion auprès des formateurs et des parents.

En matière de soutien à la réinsertion socioprofessionnelle et/ou communautaire, sur les 45 enfants accueillis au Centre de sauvetage à Abidjan, tous ont été réinsérés chez leur parent, un membre de leur famille ou en famille d'accueil. Une enfant est en attente de réinsertion au Bénin ; une autre a été

raccompagnée au Niger, son pays d'origine. Si DDE-CI favorise le retour à la scolarité des enfants, le Bnce-Togo met l'accent sur l'autonomisation des jeunes filles et la mise en place d'activités génératrices de revenus. Sur les 59 enfants accueillis dans les centres des partenaires en Côte d'Ivoire et au Togo, on recense : 23 scolarisations formelles et non formelles ; 11 formations en couture, 9 en commerce, 7 en coiffure, 5 en menuiserie, 1 en esthétique, 1 en conduite (chauffeur) [les 2 enfants du Bénin et du Niger ne sont pas comptabilisés].

Les 17 et 18 juillet 2017, à Bamako, le BICE a organisé une réunion régionale de renforcement de capacités qui a rassemblé l'ensemble des partenaires de la Côte d'Ivoire, du Mali (représentants du bureau de Bamako et des trois sections nationales de Mopti, Ségou et Sikasso) et du Togo, soit 10 personnes. Cette réunion a été riche en échanges sur les expériences des partenaires, les outils de reporting utilisés et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du programme. Une formation, dispensée par une psychologue togolaise, consultante du BICE, leur a aussi été proposée avec pour thèmes : « *Les premiers soins d'urgence psychologique des enfants en centre d'accueil* » et « *Les ateliers de résilience* », à l'appui du récent manuel du BICE.

### **Amérique latine**

En Amérique latine, les activités d'accompagnement des enfants victimes, menées par le *Centro de Desarrollo y Asesoría Psicosocial* (CEDAPP) au Pérou et la *Corporación de promoción y apoyo a la infancia* (PAICABI) au Chili, se sont fondées sur un renforcement en profondeur des capacités des professionnels sur la base de méthodes novatrices et bienveillantes qui favorisent la résilience des enfants. Le cœur de cette activité a donc été la formation des professionnels aux méthodes de thérapie systémique et leur mise en pratique dans les centres accueillant les enfants victimes d'abus sexuels, principalement au Chili et au Pérou. Ce ne sont pas moins de 624 professionnels et leaders communautaires qui ont été formés et 142 enfants qui ont bénéficié d'un accompagnement spécialisé. A noter que 48 parents (pères et mères), et autres membres du cercle familial, ont été sensibilisés à l'abus et ont développé des compétences protectrices. Enfin, un manuel pédagogique à l'intention des professionnels qui suivent et accompagnent les enfants a été publié par PAICABI et a fait l'objet d'une large distribution au niveau national.

Du 27 juillet au 4 août 2017, une rencontre régionale a rassemblé l'ensemble des partenaires à Santiago au Chili et a permis de clôturer le programme de lutte contre l'abus sexuel. Une première partie a eu comme objectif de former les partenaires sur la résilience tandis que la deuxième a porté sur un séminaire ouvert au public intitulé *Violencia sexual hacia niños, niñas y adolescentes en América latina y el Caribe : mecanismos de prevención y protección* qui s'est déroulé à l'Université catholique de Santiago. Près de 200 personnes ont pris part à l'événement y compris bon nombre d'étudiants de l'université et de jeunes participants des activités de la VPSC. Ce séminaire a eu pour but de réfléchir aux bonnes pratiques à mettre en œuvre dans la lutte contre les violences sexuelles ; réunir les organisations partenaires du BICE qui travaillent sur la prévention et la prise en charge des enfants victimes d'abus pour échanger ; diffuser les résultats du programme et les évaluer au niveau régional.

## **Asie**

Au Cambodge, OEC est intervenu en faveur de 3 victimes de violence sexuelle. Dans le cas de la première victime, une fillette âgée de 12 ans, le partenaire s'est assuré du déclenchement du processus judiciaire et a soutenu l'enfant et sa famille, tant moralement que financièrement, en prenant en charge les frais de logement, de repas et de transport liés aux déplacements à l'hôpital pour les examens médicaux, au commissariat et au palais de justice. L'organisation partenaire de OEC - M'lup Tapang – a fourni quant à elle un avocat à la victime. Eu égard à la deuxième et à la troisième victime, deux fillettes âgées respectivement de 14 et 13 ans, OEC les a orientées vers M'lup Tapang. L'orientation et la prise en charge des enfants victimes sont faites en étroite coopération avec le Commune Committee For Women and Children (CCWC) et le District Child Protection Committee (DCPC), des acteurs du mécanisme communautaire de prévention et d'assistance aux enfants victimes d'abus.

## **Europe-CEI**

Le BICE a organisé 9 sessions de formation en Fédération de Russie, en Roumanie, en Géorgie, en Lituanie et en Pologne à l'intention de 268 professionnels de l'enfance (psychologues, psychothérapeutes, pédiatres, travailleurs sociaux, éducateurs, policiers et juristes) sur des thématiques liées à l'identification, le signalement, l'accompagnement multidisciplinaire des enfants victimes d'abus sexuel et les méthodes d'audition bienveillante. Ces formations ont été dispensées par des experts internationaux, reconnus pour leur compétence en la matière. Il convient d'ajouter que l'ouvrage de Martine Nisse<sup>7</sup>, *Enfant maltraité, du bon usage de l'indiscrétion. Savoir identifier, répondre et agir* a été traduit et publié en géorgien en 300 exemplaires. Il a été présenté aux professionnels de l'enfance à Tbilissi le 28 avril 2017, en présence de l'auteur, du BICE, du partenaire local, de l'Ambassade de France et de l'Unicef, puis largement diffusé auprès des professionnels de centres de prise en charge multidisciplinaire du pays.

Dans le cadre du processus de mise en place de salles d'audition en Ukraine et en Arménie, le BICE a organisé 2 visites d'étude en France. La délégation ukrainienne (5 personnes) - composée de deux représentants de la police nationale, d'une pédiatre, d'un membre du Conseil municipal d'Odessa et d'une collaboratrice de l'ONG « Faith, Hope, Love » - a visité l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire-Pédiatrique d'Orléans (16 au 18 janvier 2017) et y a rencontré les principaux professionnels impliqués dans son fonctionnement (infirmières, médecins, policiers et procureur). La délégation arménienne (4 personnes) – composée de trois représentants de la police et d'une collaboratrice du partenaire Arevamanuk – a pour sa part visité la Permanence d'Accueil Pédiatrique de l'Enfant en Danger au sein de l'hôpital d'Angers (20 au 22 mars 2017) et y a rencontré les mêmes catégories de professionnels impliqués.

En matière d'activités de mise en réseau et de diffusion de bonnes pratiques, le BICE a organisé, du 25 au 27 septembre 2017 à Tbilissi, un séminaire régional qui a rassemblé l'ensemble des partenaires de la

---

<sup>7</sup> Martine Nisse est Directrice du Centre des Buttes-Chaumont (Paris), thérapeute familiale, éducatrice spécialisée. Elle a été l'une des expertes internationales auxquelles le BICE a recouru pour les formations en Europe/CEI.

région ainsi que les experts internationaux qui ont pris part aux formations en matière de thérapie, d'accompagnement juridique et d'audition, et de résilience. Outre un échange de bonnes pratiques sur les différentes thématiques du programme, les difficultés rencontrées et les perspectives de coopération future, ce séminaire a également été l'occasion pour le BICE de présenter ses deux publications interrégionales produites dans le cadre du programme, à savoir le Manuel sur la Résilience (2016) et le Parcours de vie de l'enfant abusé (2017).

## **Education**

### ✓ **Promouvoir le droit à une petite enfance digne pour les enfants des travailleuses de la soie à Sidlaghatta, Inde**

Les activités menées au cours de la 3<sup>e</sup> année du projet (1<sup>e</sup> avril 2017– 31 mars 2018) se sont déroulées de manière satisfaisante et selon le calendrier prévu. Notre partenaire, Aina Trust, et les bénéficiaires du projet ont tous donné des retours très positifs et les principaux résultats atteints sont les suivants :

- 15 nouvelles assistantes maternelles ont été formées et s'occupent quotidiennement de 150 enfants. Des formations continues leur ont été dispensées 3 ou 4 fois par mois sur : leurs responsabilités en tant qu'assistantes maternelles ; les étapes clé du développement de l'enfant ; la parentalité positive ; la santé et la nutrition ; les droits de l'enfant ; la non-discrimination entre les filles et les garçons ; ou encore les travaux manuels et artistiques.
- Les éducatrices de nombreux *Anganwadis* (crèches publiques) ont participé avec enthousiasme aux formations organisées à leur attention en collaboration avec les autorités compétentes. Néanmoins, plusieurs dysfonctionnements ont été identifiés dans le système des *Anganwadis*. Ainsi, le transfert des enfants âgés de 3 à 6 ans vers les *Anganwadis* s'est poursuivi uniquement avec ceux qui collaborent de manière constructive. Des efforts supplémentaires de plaidoyer auprès des autorités ont été menés et la relation avec le département compétent s'est améliorée de manière significative. De plus, la communauté s'est mobilisée et a rappelé régulièrement aux autorités leurs responsabilités quant aux soins à la petite enfance.
- Les 150 enfants fréquentant les centres d'accueil communautaires ont été toujours suivis par un pédiatre deux fois par semaine. De plus, leurs frères et sœurs ainsi que les enfants du quartier ont également bénéficié de soins de santé. La communauté a été sensibilisée aux biens-faits d'une nutrition adéquate et des actions pour améliorer l'environnement sanitaire de Sidlaghatta ont également été menées.
- La qualité du travail d'Aina Trust a été reconnue par le gouvernement qui a nommé sa directrice au poste de présidente du Child Welfare Committee, une instance publique judiciaire qui a la responsabilité de suivre les enfants en difficulté dans tout le district de Chikkaballapur. Aina

Trust a aussi organisé une rencontre sur le thème de la prise en charge de la petite enfance, en collaboration avec le gouvernement. Près de 300 responsables et employés des départements d'éducation et de santé, des services de police, ainsi que des superviseurs des *Anganwadis*, des agents sanitaires et l'ensemble des membres du département d'éducation y ont en effet pris part.

- La communauté de Sidlaghatta a participé chaque mois à des réunions animées par Aina Trust et des personnes-ressources invitées. Les thèmes abordés ont couvert : la santé, la nutrition, les droits et le développement de l'enfant, la prévention de l'abus ou encore le processus de démonétisation amorcé par le gouvernement. Le groupe spécial d'Aina Trust a servi de courroie d'information auprès de la communauté et il a également mis l'accent sur les différents programmes sociaux prévus par le gouvernement ainsi qu'accompagné les bénéficiaires potentiels dans leurs démarches pour y accéder. Les groupes d'entraide féminins ont par ailleurs bénéficié de plusieurs formations concernant les activités génératrices de revenus.
- ✓ **« Xajanaj Kahalepana » : Une éducation de qualité pour les enfants et les adolescents en situation de vulnérabilité et d'exclusion sociale dans la zone urbaine marginalisée de Chinautla, au Guatemala**

Le projet est mis en œuvre depuis février 2017 par le partenaire local, la Fondation Pedro Poveda, au Guatemala au sein de la communauté de Chinautla, zone périurbaine formée de communautés limitrophes à Guatemala City et de zones rurales. Cette communauté est caractérisée par des taux de pauvreté et d'extrême pauvreté très élevés. Les principaux problèmes éducatifs présents dans la zone d'intervention sont : la faible qualité de l'enseignement dans les écoles ; un taux d'échec scolaire élevé ; le manque d'espaces réservés aux activités ludiques et récréatives ; l'exclusion scolaire et un phénomène de violence accru.

- 1'029 enfants et adolescents de Chinautla (509 garçons et 520 filles) ont désormais accès à des espaces éducatif alternatifs (services offerts à la bibliothèque, la ludothèque et salle informatique) qui contribuent au renforcement de leurs apprentissages et de leur développement personnel et social. Certains ont aussi participé à l'école de vacances où ils ont développé leurs capacités et talents au travers d'activités artistiques et ludiques.
- 36 enfants et adolescents (19 filles et 17 garçons), exclus du système éducatif formel, ont désormais accès à un programme de mentorat, à savoir un programme d'éducation non formelle reconnu au niveau académique, qui leur permet de poursuivre leurs études secondaires.
- Des formations et ateliers de prévention de la violence et la résolution pacifique des conflits ont été aussi menés et un appui psychologique complémentaire est à disposition des enfants.

- 35 adolescents et jeunes de la communauté (26 femmes et 9 hommes) ont accompagné les enfants lors des ateliers et activités.
- Des activités et des formations ont également été dispensées aux mères et pères de famille, en particulier sur la nutrition et la prise en charge de leurs enfants. Indirectement, ce ne sont pas moins de 5'145 familles qui ont bénéficié de ces activités.

✓ ***L'Ecole sans Murs, Asunción, Paraguay***

Mis en œuvre depuis mars 2017 par l'association Callescuela, le projet contribue au respect des droits de l'enfant et de l'adolescent au sein de deux communautés situées dans les municipalités de San Lorenzo et de Villa Elisa.

Parmi les principaux résultats obtenus en 2017 :

- 95 enfants âgés de 6 à 17 ans ont bénéficié de cours de soutien scolaire. 100% des enfants bénéficiaires ont amélioré leur niveau scolaire et ont acquis les compétences et les habilités qui leur permettront d'accéder au service public scolaire en toute confiance et avec plus de chances de s'intégrer rapidement.
- Des démarches ont été réalisées pour que les adolescents issus des deux communautés puissent suivre des cours de formation professionnelle.
- Des accords de coopération ont été conclus avec les municipalités et grâce à cela deux enseignantes de l'enseignement primaire travaillent pour le projet.
- 42 enfants âgés de 2 à 5 ans issus des deux communautés ont bénéficié d'activités d'éveil précoce ainsi que d'un appui alimentaire et sanitaire.
- 40 jeunes et les mères et pères de ces enfants ont été formés aux principes d'éducation basés sur la méthodologie ICDP (Programme international pour le développement de l'enfant) avec pour finalité une meilleure interaction entre adultes et enfants et qui vise à sensibiliser à l'importance de l'éducation dans la vie des enfants ainsi qu'à l'adoption de pratiques parentales fondées sur le respect des droits.
- 19 adultes référents (enseignants, éducateurs et volontaires) ont été formés à la méthodologie ICDP pour qu'ils puissent être totalement opérationnels et à même de transmettre les connaissances et les expériences acquises à des pairs.

- Les organisations communautaires d'adultes se sont mobilisées en faveur des droits de l'enfant et ont mené des activités de plaidoyer au niveau des autorités politiques territoriales chargées de la protection de l'enfance, notamment pour l'accès aux services de base.
- ✓ **L'approche communautaire des Centres d'éducation pour la petite enfance Alto Paraná, Paraguay**

Mis en œuvre par l'association Callescuela, le projet qui a démarré en septembre 2016 se déroule de manière satisfaisante.

Durant 2017, parmi les principaux résultats obtenus :

- Deux centres d'éducation pour la petite enfance (CEPI) ont été aménagés et équipés et ils sont désormais opérationnels dans deux communautés, San Roque et Km 9, de la ville de Ciudad del Este. Au total 38 enfants ont bénéficié d'activités de stimulation qui visent à favoriser leur développement psychomoteur (psychomotricité fine et globale), cognitif et socio-affectif. De plus, un goûter qui répond à une alimentation nutritive et équilibrée est offert aux enfants.
- En 2017, 103 enfants de 6 à 17 ans ont bénéficié d'un soutien scolaire dans les quatre communautés des villes de Ciudad del Este et Presidente Franco afin de les encourager à poursuivre leur scolarité. 100 % de ces enfants ont réussi leur année scolaire.
- Les enfants ainsi que leurs parents et autres membres de leur famille ont pris aussi part à des ateliers de prévention abordant les phénomènes de la traite d'enfants, des enfants des rues, de la pédopornographie, de l'exploitation et la violence contre les enfants. Les enfants sont également encouragés à devenir des citoyens actifs.
- Des collaborations ont été mises en place avec la Faculté de Médecine et le Ministère de la Santé, au travers des unités de santé familiale, pour l'élaboration et la mise en place d'un bilan nutritionnel (poids et taille) et d'un soutien alimentaire ainsi que pour la réalisation de campagnes de santé publique et l'offre de soins médicaux aux familles.

Dans les quatre communautés, et plus spécifiquement dans celles où les CEPI sont installés, on remarque un haut niveau d'autonomie et de soutien de la part des organisations communautaires d'adultes. Il y a une véritable demande et une adhésion totale au processus de travail entrepris avec les enfants.

✓ **Renforcement communautaire pour faciliter la scolarisation des enfants des rues de la ville de Bukavu, RD Congo**

Ce projet de 2 ans a débuté en juillet 2017 par le partenaire local PEDER à Bukavu et il a pour objectif de promouvoir un environnement social favorable à la réhabilitation des enfants des rues à travers l'accès à l'éducation formelle.

Les principaux résultats obtenus au cours du premier semestre ont été les suivants :

- Renforcement institutionnel du PEDER grâce à une formation de 3 jours organisée par le Groupe Jérémie, autre partenaire du réseau BICE, au profit de l'équipe de travailleurs sociaux sur les droits de l'enfant et la citoyenneté ; les éléments d'éducation civique et de droits de l'enfant ont été intégrés au cursus de formation des centres de formation et d'accueil du PEDER.
- Organisation des cours de remise à niveau pour 60 enfants dont 30 filles et 30 garçons durant lesquels des notions de lecture, de calcul et d'écriture ont été enseignées aux enfants candidats à la réinsertion scolaire. Des notions de civisme et des droits, d'éducation à la vie et d'éducation sanitaire ont aussi été dispensées.
- 40 femmes ont été identifiées et sensibilisées pour se constituer en groupe enfin de les amener à se soutenir mutuellement dans les efforts de scolarisation des enfants. Elles ont également bénéficié d'un appui financier pour commencer leur activité génératrice de revenu.
- Deux écoles identifiées ont été sensibilisées pour l'action "entreprises scolaires avec les directeurs des écoles à travers des réunions restreintes " pour la scolarisation des enfants démunis. Elles ont bénéficié d'un appui pour le lancement d'activités génératrices de revenus orientées vers l'achat et la vente de produits alimentaires et non vivres de première nécessité. Les deux premiers mois ont été consacrés à la recherche de la clientèle et les stratégies à mettre en place pour l'écoulement rapide des marchandises.
- Une réunion élargie aux enseignants, aux directeurs, aux représentants des élèves, aux représentants des parents ainsi qu'à l'équipe du PEDER a été organisée pour répondre à toutes les questions sur le projet pilote "entreprise scolaire" et les motiver à scolariser les enfants en situation difficile.

✓ **Formations professionnelles et soutien psychologique aux enfants démobilisés des forces et groupes armés au Nord du Kivu, RDC**

Ce projet a été mis en œuvre pour le partenaire local du BICE, la Fraternité laïque mariste Cœur sans Frontières et visait à réhabiliter des enfants soldats de la région de Goma, et à offrir des alternatives pour leur réintégration harmonieuse dans leur famille et au sein de leur communauté, à travers l'éducation civique et morale ainsi que l'apprentissage de métiers.

Parmi les principaux résultats obtenus en 2017 :

- 19 jeunes filles dont 6 mères avec leurs jeunes enfants et 21 garçons âgés entre 15 et 17 ans, ont bénéficié d'un appui médical et psychosocial, des activités récréatives pour les réhabiliter et préparer leur réinsertion.
- 26 jeunes ont été suivis par le psychologue au cours du projet. Des traumatismes graves (agressivité, colère, troubles du sommeil, anorexie, troubles psychosexuels) ont été identifiés chez 17 d'entre eux, dont 6 filles et 11 garçons, qui ont bénéficié d'un accompagnement psychologique spécial (écoutés individuelles, thérapies de groupes).
- 26 jeunes (14 filles et 12 garçons) ont appris à lire, écrire et calculer, lors de séances bi hebdomadaires d'une heure et demie. L'alphabétisation a beaucoup contribué à lever les lacunes que ces jeunes présentaient au cours de leur apprentissage professionnel. A la fin de la formation, ils étaient capables de rédiger une petite lettre et d'effectuer des opérations simples de calculs et de mesurage tel que recommandé dans leurs filières.
- Tous ces adolescents ont bénéficié d'une formation et d'un stage professionnel sanctionné d'un certificat.
- 8 groupes solidaires de jeunes professionnels ont été constituées et dotés de matériel, ce qui les responsabilise et autonomise.
- 92.5% (37/40) des bénéficiaires sont rentrés dans leurs familles respectives avec un bagage de connaissances grâce à l'implication des leaders locaux et l'appui des acteurs de protection de l'enfance (les 3 autres ont été réinsérés dans un milieu plus protecteur).

✓ ***Appui à l'état civil et à la sensibilisation sur la scolarisation des enfants notamment les jeunes filles à Sikasso, Mali***

Ce projet a été mis en œuvre par le partenaire local, le Bureau national catholique de l'enfance au Mali, et il voulait contribuer à l'établissement systématique de l'état civil des enfants, notamment des filles dans la région de Sikasso.

Les principaux acquis d'avril à décembre 2017 ont été les suivants :

- Quatre journées de plaidoyer ont été menées avec les élus communaux de Sikasso (7 personnes dont 2 femmes), Doumanaba (15 personnes dont 5 femmes), Yorosso (13 personnes dont 5 femmes) et Fourou (11 personnes dont 4 femmes).
- Les juridictions de Kadiolo, Kignan, Sikasso et Yorosso ont accordé des facilités procédurales dans la délivrance des actes d'état civil : célérité de la procédure et allègement des pièces à fournir.
- 310 jugements supplétifs ont été établis pour des enfants âgés de un (1) an à 17 ans à raison d'un tiers de moins de 10 ans et deux tiers de plus de 10 ans, et quasiment autant de filles que de garçons (48/52%).
- Sept journées de sensibilisation ont été conduites pour l'établissement de l'état civil dès la naissance et la scolarisation des filles. Elles ont été animées dans les villages de Gongasso, Pimperna, Mamassoni/ Sikasso, FinkoloDadjan, Karagouroula, Nèrèso et ont mobilisé en tout 144 hommes, 81 femmes et 134 enfants.

✓ ***Éducation pour tous : garantir un accès effectif à l'éducation de qualité pour les enfants en situation de handicap mental en Russie***

Le projet a été mis en œuvre depuis le 1<sup>er</sup> juin 2017 par l'association membre du réseau BICE, le Centre de Pédagogie Curative (CPC). Il a pour objectif de créer un environnement favorable à la réussite de l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap mental. En effet, en 2013, la Fédération de Russie a adopté une loi garantissant à tous les enfants, y compris les enfants en situation de handicap, l'accès à l'éducation dans les écoles « ordinaires » (éducation inclusive). Néanmoins, des grandes difficultés persistent pour l'inclusion des enfants en situation de handicap mental, car leur scolarisation nécessite des méthodes pédagogiques adaptées et des professionnels de l'éducation spécialement formés. Par ailleurs, leurs familles doivent être accompagnées dans les démarches administratives, car elles essuient encore trop souvent des refus de la part des écoles contactées en vue de scolariser leur enfant. Quant aux enfants eux-mêmes, ils doivent également être préparés à la scolarisation afin d'optimiser leurs chances de réussite.

En 2017, les résultats suivants ont été atteints :

- Le CPC a adapté le niveau avancé de la méthode de communication alternative Makaton à la langue russe (le niveau de base a déjà été adapté dans le cadre du projet précédent soutenu par le BICE). Cette méthode utilise une combinaison de la parole, de signes de la Langue des Signes du pays d'application, de pictogrammes et de photos. Elle permet : - d'adapter l'explication du matériel scolaire aux capacités de l'enfant ; - de faciliter la communication du professeur avec l'enfant, ainsi que celle de l'enfant avec ses camarades ; - d'aider l'enfant concerné à s'exprimer.
- 20 enseignants et 20 parents ont été formés à l'utilisation de la méthode Makaton.
- 20 enfants en situation de handicap mental ont bénéficié des cours de préparation à la scolarisation à travers : des cours éducatifs en groupe (comme à l'école) et des sessions individuelles avec des spécialistes sélectionnés en fonction des besoins de chaque enfant (orthophoniste, éducateur spécialisé, neuropsychologue, art-thérapeute, etc.). Les cours se sont déroulés de la même façon qu'à l'école. Les enfants ont appris à rester assis derrière leurs bureaux, à faire des exercices, à demander et à prendre la parole (si possible), à respecter les autres, à aller au tableau, ...

✓ ***Droit à l'éducation pour les enfants en situation de handicap mental, Tadjikistan***

Ce projet est mis en œuvre par le partenaire local du BICE, l'Association des parents d'enfants atteints des troubles du spectre autistique - IRODA. Le projet a commencé le 1 mars 2017. Il a pour objectif de permettre aux enfants en situation de handicap mental (principalement avec des troubles du spectre autistique) d'accéder à leur droit à l'éducation dont ils étaient privés jusqu'à présent (institutionnalisés ou gardés en famille sans aucun accompagnement éducatif). Pour atteindre cet objectif, le BICE et son partenaire local ont initié une coopération inédite avec deux écoles publiques de Douchanbé (école N°54 et école N°72) au sein desquelles leurs directions respectives ont ouvert une classe d'adaptation pour permettre aux enfants en situation de handicap mental d'intégrer le processus éducatif. Certains d'entre eux peuvent ensuite rejoindre les classes "ordinaires" alors que d'autres peuvent directement y être intégrés avec le soutien de tuteurs individualisés.

Les résultats des 6 premiers mois du projet sont prometteurs :

- 55 enfants en situation de handicap mental suivent leurs cours dans les classes d'adaptation de l'école N°54 et de l'école N°72 de Douchanbé. Tous les enfants ont un programme individuel et suivent une partie des cours en groupe et une partie en suivi individuel.
- 30 enfants (accompagnés au besoin par leurs tuteurs) en situation de handicap mental suivent leurs cours dans les classes « ordinaires » de l'école N°54 et de l'école N°72.

- Les enseignants de ces écoles et les tuteurs qui accompagnent les enfants reçoivent des formations ponctuelles et continues d'IRODA afin de mieux inclure les enfants. Ils travaillent notamment sur l'élaboration de plans individuels d'apprentissage, ainsi que sur les modifications possibles de l'environnement scolaire et des programmes d'apprentissage.
- IRODA travaille, en outre, sur l'adaptation du matériel scolaire aux besoins spécifiques des enfants. Le matériel suivant a été préparé par l'équipe d'IRODA à destination des écoles publiques : des fiches adaptées pour l'apprentissage de l'écriture ; des fiches adaptées pour l'apprentissage des mathématiques ; des fiches adaptées pour l'apprentissage de la lecture selon la méthode globale ; un planning visuel.

Il est important de mentionner que ce projet de scolarisation des enfants en situation de handicap mental constitue une première au Tadjikistan. Afin d'assurer sa pérennité, IRODA et le BICE plaident auprès des autorités tadjikes pour leur plus grande implication dans le financement de l'éducation inclusive et sa diffusion au niveau national. Les premiers résultats sont encourageants, car le Ministère de l'Éducation a promis une ouverture de 10 classes d'adaptation supplémentaires à Douchanbé afin de décharger les écoles N°54 et N°72 et permettre ainsi aux enfants de fréquenter les écoles de leur quartier.

### ***Enfants en situation de handicap***

- ✓ ***Projet « Changer une vie : développer et mettre en œuvre un modèle durable d'alternative à l'institutionnalisation pour les enfants en situation de handicap mental profond », Fédération de Russie, Géorgie et Kazakhstan***

Suite à la mise en œuvre des trois projets-pilotes proposant des méthodes complémentaires visant la désinstitutionnalisation des enfants en situation de handicap mental en Russie, en Géorgie et au Kazakhstan, une évaluation participative de ces projets a été effectuée par l'équipe de professeurs spécialisés dans le domaine du handicap de la Haute École spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO).

Ce travail avait pour objectifs de : - évaluer si les projets-pilotes avaient apporté des améliorations tangibles aux enfants, aux familles et aux professionnels ; - évaluer la conformité des projets-pilotes avec la Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées ; - proposer des bonnes pratiques et des recommandations visant à soutenir le développement de nouveaux projets dans les régions concernées par la désinstitutionnalisation.

Sur la base de cette évaluation et les contributions des partenaires, le BICE a constitué une publication proposant un modèle de sortie des institutions qui prenne en compte la totalité des besoins de l'enfant en se fondant sur les projets-pilotes dans une logique « *life span* »<sup>8</sup> : petite enfance (Kazakhstan), enfance (Russie) et transition à l'âge adulte (Géorgie). La publication a été traduite en russe, en géorgien et en kazakh pour être diffusée parmi les autorités et les professionnels concernés.

Le BICE est fier de mentionner que la publication a été préfacée par Monsieur Coomara Pyaneandee, vice-président du Comité des Nations Unies des droits des personnes handicapées qui a donné une haute appréciation au travail du BICE et de ses partenaires.

En outre, sur la base des méthodes et approches développées au cours des projets-pilotes, les partenaires locaux du BICE ont organisé des formations pour les professionnels concernés par le processus de désinstitutionalisation dans leurs pays respectifs. Ainsi, 63 spécialistes ont été formés en Russie, 72 en Géorgie et 26 au Kazakhstan.

Comme le projet a pour finalité de promouvoir un processus de désinstitutionalisation, ces résultats à long terme pourront concerner plus de 25 000 enfants en situation de handicap mental profond déjà institutionnalisés ou à risque d'institutionnalisation.

### ***Justice juvénile***

Le programme « Enfance sans Barreaux » (EsB2), qui a débuté en décembre 2016, est réalisé par neuf partenaires : Religiosos Terciarios Capuchinos de Colombia (Colombie) ; Dignité et Droits pour les Enfants en Côte d'Ivoire (CI) ; Religiosos Terciarios Capuchinos de Ecuador (Equateur) ; Instituto de Estudios Comparados en Ciencias Penales de Guatemala (Guatemala) ; Bureau National Catholique de l'Enfance du Mali (Mali) ; Observatorio de Prisiones de Arequipa et Compromiso desde la Infancia y la Adolescencia (Pérou) ; Bureau National Catholique de l'Enfance en RD Congo (RDC) ; Bureau National Catholique de l'Enfance au Togo (Togo). Pour ces partenaires « historiques », ainsi que pour sept autres partenaires « associés »<sup>9</sup> au programme, les activités se déroulent également à Paris et à Genève. Le BICE est responsable de l'encadrement, de la coordination et de la bonne gestion du programme EsB2. Il assure l'accompagnement technique des partenaires ainsi qu'il formule et met en œuvre le plaidoyer au niveau international.

---

<sup>8</sup> La logique *life span* correspond à la prise en compte des trajectoires de vie : les différentes étapes de la vie sont abordées dans une perspective chronologique (petite enfance, enfance, adolescence, âge adulte, vieillissement).

<sup>9</sup> Arevamanuk (Arménie), Reliable Future (Azerbaïdjan), Enfants Solidaires d'Afrique et du Monde (ESAM -Bénin), World Without Borders (Biélorussie), Bir Duyno (Kirghizistan), Association Compassion Asian Youth (ACAY - Philippines) et Programme Diocésain d'Encadrement des Enfants de la Rue (PEDER - République démocratique du Congo).

Le programme EsB2 vise la réinsertion familiale, socioprofessionnelle et scolaire des ECL, avec pour objectif leur autonomisation financière. La question de l'éducation est également centrale. Ainsi, tous les partenaires africains proposent aux ECL des séances d'alphabétisation ou des causeries éducatives et citoyennes pour leur permettre de comprendre leurs actes, les enjeux et les principes de la vie en communauté. Enfin, le programme prône l'inclusion des ECL par la sensibilisation des communautés et des populations sur leur nécessaire acceptation et réintégration.

En dépit des contextes sociopolitiques et sécuritaires préoccupants quant à la situation des enfants en conflit avec la loi (ECL) tant en Afrique qu'en Amérique latine, le projet a globalement atteint les objectifs qu'il s'était fixé en tranche 1 (décembre 2016 – mars 2018). Du point de vue des groupes cibles, on note même de nombreux dépassements d'objectifs.

	AFR (prévu)	AFR (réalisé)	Variation (%)	AMLAT (prévu)	AMLAT (réalisé)	Variation (%)
ECL	1'425	1'644	+15.36	1'325	1'397	+5.43
Entourage de l'enfant	625	1'071	+71.36	2'551	2'730	+7.02
Acteurs de la justice	330	155	-53.03	1'024	1'377	+34.47
Leaders communautaires	210	275	+30.92			
Société civile	99	74	-25.25	653	1'567	+139.97
Médias	88	60	-31.81	267	548	+102.43
Grand public	5'042	6'230	+23.56	170	997	+586.47

Quant aux actions de capitalisation réalisées durant la tranche 1, elles se sont tout d'abord concentrées autour de la réunion interrégionale qui a eu lieu à Paris en février 2017. Cette rencontre a permis aux partenaires d'avoir la même compréhension d'un certain nombre de concepts clés (entre autres, sur les textes juridiques internationaux applicables et les principes de la justice ainsi que sur le genre) et d'échanger leurs expériences respectives en matière de justice réparatrice. Les participants ont également eu l'opportunité de se rendre au Tribunal pour enfants de Paris où ils ont pu se familiariser avec l'approche française de « l'enfance délinquante » et l'évaluation sociale du mineur avant toute décision de justice.

Un deuxième moment de capitalisation a été réalisé lors de la rencontre régionale d'Abidjan qui a permis aux participants de partager leurs pratiques et de prendre part à des visites de terrain au COM, au sein de la Maison d'arrêt d'Abidjan, ainsi qu'au centre de réinsertion Zagal géré par la Fondation Amigo des Tertiaires Capucins.

A la lumière des résultats obtenus sur le terrain, il est raisonnable d'affirmer que la logique et les modalités d'intervention choisies par le BICE et ses partenaires pour le projet ont répondu à la problématique traitée. Le recours à un large spectre d'acteurs institutionnels, mais également à des

ressources familiales, communautaires et sociales, ont en effet contribué à renforcer le réseau d'intervention et de soutien multidisciplinaire aux ECL.

### ***Maltraitance - Garantir une protection effective des enfants contre la violence en Géorgie***

Le partenaire du BICE, Public Health Foundation (PHF), et d'autres associations locales ont travaillé à la mise en œuvre des droits de l'enfant en Géorgie, en soutenant les réformes en cours dans le domaine de la protection de l'enfance. Le but principal des différentes activités réalisées par PHF et ses partenaires, était de fournir des services de qualité aux enfants et jeunes victimes de violence domestique et d'abus sexuels. Pour ce faire, PHF et ses partenaires ont travaillé à améliorer les compétences des professionnels de l'enfance, des associations locales, des autorités compétentes et de la société en général. Ce projet vise à mettre en place des services multidisciplinaires et multisectoriels à même de répondre au mieux aux besoins des jeunes victimes, et ce en termes de protection, de défense de leurs droits et de réhabilitation thérapeutique.

#### ***Formation sur les abus sexuels et supervision***

Du 24 au 26 avril 2017, PHF a organisé avec l'aide du BICE une formation de 3 jours intitulée : « *Une réponse coordonnée aux abus sexuels sur mineurs* ». La formation a été dispensée par Mme Martine Nisse<sup>10</sup>. Les objectifs de la formation étaient de : améliorer les compétences des professionnels de l'enfance sur le thème de l'abus sexuel en général et plus particulièrement au sein des familles ; donner des outils de signalement et de suivi des cas d'abus sexuels sur mineurs ; encourager la coopération multidisciplinaire. 30 professionnels de l'enfance (psychologues, travailleurs sociaux, avocats) de différentes régions de Géorgie (Tbilissi, Batumi, Zugdidi, Mtskheta, Akhaltsikhe, Gori, Ambrolauri, Rustavi, Ozurgeti et Telavi) ont été formés.

Le 27 avril, Mme Nisse a organisé une session de supervision pour un petit groupe de professionnels des 3 centres ouverts dans le cadre du projet. Lors de cette supervision, les participants ont pu évoquer leurs difficultés, leurs craintes et recevoir des conseils pratiques ainsi que faire des exercices pour surmonter certaines de leurs difficultés.

#### ***Présentation du livre *Enfant maltraité, du bon usage de l'indiscrétion : savoir identifier, répondre et agir* et du projet *Garantir une protection effective des enfants contre la violence en Géorgie****

Le 28 avril 2017, le BICE a pris part au lancement officiel du projet « *Garantir une protection effective des enfants contre la violence en Géorgie* » et a partagé l'expérience du BICE en termes de lutte contre les abus sexuels. La journée de lancement s'est terminée par la présentation du livre de Mme Nisse, intitulé « *Enfant maltraité, du bon usage de l'indiscrétion. Savoir identifier, répondre et agir* », traduit en

---

<sup>10</sup> Voir note no 8.

géorgien. L'ouvrage sera mis à disposition des spécialistes de l'enfance des différentes régions de Géorgie, travaillant à la fois au sein de structures gouvernementales et associatives.

### **Formation sur les abus sexuels d'enfants en situation de handicap**

Le BICE a aidé PHF à organiser une formation de 3 jours les 26-27-28 juin à Tbilissi sur le thème « *Enfants en situation de handicap et mauvais traitements : comment les handicaps peuvent il être source de violence ?* » La formation a été conçue et proposée par Mme Chantal Bruno, psychologue et formatrice à l'Institut du Travail Social d'Aquitaine (France), et à l'Association des Paralysés de France (APF)<sup>11</sup>.

### **Formation de médecins**

Le BICE a soutenu PHF dans l'organisation du 4 au 6 décembre 2017, d'une formation pour 19 médecins sur le thème « *Identification d'abus sexuels sur mineurs* ». La formation visait à ce que les participants acquièrent des compétences en matière d'identification des cas d'abus, et en particulier d'abus sexuels, prennent conscience de leurs responsabilités en matière de signalements, et comprennent l'importance de coopérer avec les autres services de la protection de l'enfance. Le BICE a identifié le Prof. Christophe Bartoli<sup>12</sup> comme formateur ainsi qu'organisé sa visite et le programme de la formation.

## **2. Recherche et Développement**

### **Publications**

- Dans le cadre du programme Abus sexuel, le BICE a publié :
  - Le *bulletin Stop Violence*, disponible en quatre langues (anglais, espagnol, français et russe) qui relate les activités développées par les organisations impliquées dans le programme.

---

<sup>11</sup> Mme Bruno représente aussi l'APF dans le réseau Coface-Handicap Europe (un réseau d'associations travaillant sur le thème du handicap au niveau européen) et au CIAFF (un réseau d'associations qui aident les familles de personnes handicapées). Elle a aussi une expérience humanitaire au Liban et en Afghanistan.

<sup>12</sup> Le Prof. Bartoli est médecin-légiste au CHU de Marseille, directeur du Département sanitaire du système pénitentiaire de Marseille, professeur de médecine légale et d'expertise juridique aux Universités d'Aix et de Marseille.

- *Prises en charge de l'enfant victime de violences sexuelles – Pratiques dans 4 continents* : ce recueil, disponible en quatre langues (anglais, espagnol, français et russe), fait état d'un ensemble de réflexions et d'expériences de terrain autour du parcours de vie d'enfants victimes et de professionnels qu'ils rencontrent le long de leur chemin de réhabilitation.
  - *Capacity Building and Research on the Development of Resilience among Children Victims of Abuse in Lithuania* : cette recherche-action a eu pour objectif de mesurer le développement de la résilience chez les enfants victimes d'abus et a été réalisée en coopération avec le partenaire local, Children Support Center, et l'Unité de recherche appliquée sur la résilience de l'Université catholique de Milan. Ce travail a conduit à l'élaboration de deux nouvelles échelles cliniques pour évaluer le degré de résilience des enfants : RAMS-C (Resilience Abuse and Maltreatment Scale-Child Version) et RAMS-Y (Resilience Abuse and Maltreatment Scale-Youth Version). L'élaboration de ces outils a impliqué – sur douze mois - 31 psychologues lituaniens, qui ont suivi 134 enfants âgés de 7 à 17 ans à Vilnius. Ces enfants, victimes d'abus sexuels ou de maltraitements physiques ou psychologiques, venaient en majorité de contextes familiaux difficiles (décès de l'un des parents, chômage, alcoolisme, problèmes avec la justice, etc.).
  - *Violencia sexual hacia niños, niñas y adolescentes en América latina y el Caribe: mecanismos de prevención y protección*, Actes du séminaire régional, Santiago du Chili, 2017 (disponible en version électronique).
  - *Trousse pour l'identification des maltraitements subies par les enfants*. Ce document a été élaboré à partir des formations que le BICE a réalisées à Bamako, Lomé et Abidjan en 2015 et en 2016 et complétée par des contributions d'experts. Il se veut un outil pratique et s'adresse aux professionnels qui pourront également le transmettre aux parents et aux communautés auprès de qui ils interviennent.
- Dans le cadre du programme Justice juvénile, le BICE a publié deux *bulletins* en quatre langues (anglais, espagnol, français et russe) qui relatent les activités menées par les partenaires en matière de justice juvénile.
  - Dans le cadre du programme Droit à l'Éducation - Éducation aux Droits, le BICE a publié *Éducation Populaire et Résilience* en deux langues (français et espagnol) qui retrace le parcours formatif qui a été mené grâce au soutien du BICE pendant six ans dans le cadre du projet Enfants sains et heureux : Centres d'Éducation populaire à Puerto Piray (Argentine) par la Congrégation des sœurs de San José de Cuneo et une équipe de professionnels de la communauté.
  - Dans le cadre de son projet handicap en Russie, Kazakhstan et Géorgie, le BICE a publié *Changer une vie : Vers un modèle durable d'alternative à l'institutionnalisation pour les enfants en situation de handicap mental*. L'ouvrage présente les résultats de trois projets pilotes proposant

des méthodes complémentaires d'accompagnement visant la désinstitutionnalisation des enfants en situation de handicap mental ou de polyhandicap.

### **Formations Tuteurs de Résilience**

Ci-dessous, un récapitulatif des formations organisées en 2017<sup>13</sup> :

#### ✓ **Italie**

A cause de l'afflux toujours plus important de jeunes migrants, si profondément blessés par la vie et issus de cultures si diverses, Caritas Rome a fait appel au BICE pour la soutenir dans son action. C'est ainsi qu'a été mise en place la formation Tuteurs de résilience pour l'ensemble de son personnel. Les 42 membres des équipes des 4 centres de Caritas qui accueillent 300 enfants, ont été répartis en deux groupes et ils ont bénéficié de 3 jours de formation (10-12 et 17-19 octobre 2017). Ces journées, rythmées par des apports théoriques et pratiques et des travaux individuels ou en groupe, ont permis, en particulier, de travailler sur : les facteurs de risque (insécurité, solitude, mort, sentiment d'inadéquation et peur de l'inconnu, ...) et de protection (insertion scolaire ou professionnelle dans le pays d'accueil, soutien psychologique, spiritualité, ...) propres à ces enfants.

#### ✓ **Chili**

La formation Tuteurs de Résilience au Chili (27-29 juillet) qui a été organisée à l'intention des partenaires latinoaméricains du programme de Lutte contre l'abus sexuel ainsi que des membres de la Mesa Pro Bice Chile a réuni 28 participants du Pérou, de la République dominicaine, du Paraguay, d'Uruguay et, bien évidemment, du Chili. 9 800 enfants ont été les bénéficiaires indirects de cette session de formation. Un nombre important, atteint grâce à la capillarité des réseaux pastoraux dans lesquels ces nouveaux « tuteurs de résilience » évoluent.

#### ✓ **Espagne**

Depuis 2013, l'association Tierra de Todos de la Congrégation des Frères Maristes, membre du BICE, œuvre à Grenade, dans le quartier populaire de la Chana. Des familles d'origines marocaine, centre-africaine, latino américaine, ... y côtoient depuis des années la population locale. Avec les nouveaux afflux migratoires, ces familles ne sont plus seulement considérées comme des concurrents potentiels sur le marché du travail, mais comme des sources d'insécurité. Afin de lutter contre ces phénomènes d'exclusion et de stigmatisation, Tierra de Todos s'est associée à 9 autres organisations locales qui ensemble accompagnent plus de 3 800 enfants en situation de vulnérabilité. C'est dans ce cadre que le

---

<sup>13</sup> Voir aussi la partie Faits marquants de l'exercice.

BICE a organisé une formation Tuteurs de résilience (24-26 novembre 2017) pour 28 participants dont les objectifs principaux étaient de travailler conjointement afin de couvrir l'ensemble des besoins de la population migrante et faire évoluer les pratiques et les mentalités pour une société plus juste et inclusive.

### ✓ Liban

En collaboration avec deux de ses membres, les congrégations des Maristes et des Frères des écoles chrétiennes, le BICE a initié une formation Tuteurs de résilience pour les enfants réfugiés syriens au Liban, à Rmeileh (23-26 octobre 2017). Ces enfants ont tous vu ou vécu des scènes de guerre, ont brutalement quitté leurs amis, leur maison, leur école et les personnes et les lieux qui leur étaient familiers. Le déplacement est ressenti comme une véritable fracture. Les traumatismes, les sentiments d'insécurité et de solitude sont profonds. Des 27 éducateurs formés, certains venaient d'Alep et ont pu témoigner directement de la situation dans le pays. Issus de diverses organisations, les participants qui accompagnent environ 2 070 enfants, ont appris à promouvoir un univers bienveillant qui favorise la résilience chez les enfants, à développer des méthodes pour aider ces enfants à se reconstruire individuellement, dans leur identité culturelle. Une attention spéciale a été accordée à la spiritualité. En effet, dans cette partie du Moyen Orient, la foi est considérée comme un facteur inné de résilience, qui aide dans les moments difficiles et permet de donner du sens à la douleur ressentie.

### 3. Plaidoyer

#### *Conseil des droits de l'homme*

En 2017, l'appui et l'accompagnement techniques directs du BICE à nombre de ses partenaires a permis de faire entendre auprès du Conseil des droits de l'homme la voix des enfants et les préoccupations relatives à la violence sexuelle et à la justice juvénile. Lors de la 34<sup>ème</sup> session du Conseil en mars 2017, le BICE a amplifié les résultats obtenus auprès du Comité des droits de l'enfant en janvier 2017 pour la Géorgie (A/HRC/34/NGO/153) pour insister sur la nécessité d'améliorer le fonctionnement de la ligne téléphonique d'assistance aux enfants victimes d'abus sexuels, du recrutement et la formation des assistants sociaux et des prérogatives de décision de ces derniers. Les rapports et les interventions relatifs à la Colombie, à la RDC et au Togo ont porté sur les outils, les services et les structures de mise en œuvre des mesures alternatives à la privation de liberté et le constat du recours limité aux mesures de privation de liberté ainsi qu'aux conditions non conformes de détention des enfants. En RDC, ce plaidoyer a permis d'intégrer dans la Politique nationale de réforme de la justice (PNRJ 2017-2026) adoptée en mai 2017, des axes relatifs à la construction, à la réhabilitation et à l'équipement des

Etablissements de Garde et d'Education de l'Etat (EGEE) ainsi qu'à la conception et le mode de gestion de ces établissements.

En juin 2017, au cours de la 35<sup>ème</sup> session, l'attention a été focalisée sur le Paraguay où des moyens adéquats ne sont pas alloués à la mise en œuvre des lois de 2016 sur les mesures de prévention, de protection et d'assistance aux enfants victimes de violences, y compris sexuelles en milieu familial. En RDC, le BICE et le BNCE-RDC ont dénoncé l'incarcération des enfants alors que la loi prévoit plutôt des mesures de placement éducatif en dépit de l'engagement de l'Etat dans le cadre du PNRJ 2017-2026. Cela est dû au fait que les décrets portant création des EGEE et les Etablissements de Rééducation de l'Etat (ERE) ne sont pas mis en place 8 ans après l'adoption de la loi de 2009. En Côte d'Ivoire, les préoccupations exprimées ont porté sur l'allocation des ressources appropriées à la Politique Nationale de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse (PNPJEJ), à l'importance de confier l'arrestation et l'audition des enfants en conflit avec la loi à la Brigade Pour Mineurs (BPM) et non à la police ordinaire, à la délocalisation du Centre d'Observation des Mineurs (COM) qui est un centre de diagnostic des besoins de l'enfant, de la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA).

En septembre 2017, la 36<sup>ème</sup> session a offert l'occasion de faire venir à Genève le représentant de DDE-CI pour un plaidoyer visant la mise en œuvre des engagements de la Côte d'Ivoire avec la fin du mandat de l'ONU et de l'Expert indépendant de l'ONU sur la situation en Côte d'Ivoire. Grâce à ce plaidoyer, le Services de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de Jeunesse (SPJEJ) d'Abidjan s'est doté de ressources supplémentaires pour augmenter la dimension sociale du traitement judiciaire des enfants en conflit avec la loi et un projet de construction d'un COM à Bingerville est en cours.

En 2017, au total 3 communications écrites et 9 communications orales ont été délivrées. 1 *side event* a été organisé dans le cadre de l'Etude globale de l'ONU sur la privation de liberté des enfants par le noyau du panel des ONG dont le BICE fait partie.

### ✓ **Examen Périodique Universel (EPU)**

#### **Bénin**

En réponse à la demande d'assistance technique de ESAM, le BICE a apporté un appui multiforme : appui technique à la mobilisation des agences de l'ONU et des diplomates accrédités à Cotonou à travers un séminaire local destinée à mobiliser l'opinion nationale sur les problématiques relatives aux droits de l'enfant notamment les mesures d'application du Code de l'enfant de 2015 ; ensuite, un représentant de ESAM a été invité par le BICE à Genève en octobre 2017 pour partager avec les Missions diplomatiques les questions relatives au recours excessif à l'incarcération des enfants, à l'insuffisance des programmes de réinsertion et à l'absence d'une assistance juridique, étant donné que le Service Social de la Justice censé offrir ce service n'est pas opérationnel. A l'issue de l'examen en novembre 2017, le Bénin s'est engagé à adopter les règlements d'application du Code de l'enfant. 27 recommandations du rapport final EPU sont relatives à l'administration de la justice, y compris juvénile, l'inspection des lieux de détention,

l'assistance juridique, la détention préventive, la coopération entre les acteurs de la justice et la mise en œuvre du Code de l'enfant de 2015.

### **Colombie**

L'engagement du BICE et des Tertiaires Capucins a pour objectif de plaider pour l'intégration de la question des enfants en situation difficile, notamment les enfants et adolescents en conflit avec la loi, dans les plans de développement municipaux. Le rapport EPU soumis en octobre 2017 a été donc centré sur la réinsertion et la contribution des collectivités de base à sa réalisation et à son suivi. L'examen aura lieu en mai 2018 et sera précédé d'une campagne de plaidoyer auprès des Etats.

### **Guatemala**

En complément du plaidoyer national de l'ICCPG, une campagne de plaidoyer a été organisée en prélude à l'examen EPU à Genève en octobre 2017 à destination des Etats afin qu'ils relaient lors de l'examen les préoccupations relatives au non-respect de l'incarcération comme mesure de dernier ressort, aux mauvaises conditions de détention des enfants qui sont parfois isolés en cellule en guise de punition, le transfert des enfants de l'intérieur où il n'existe pas de centres de prise en charge vers Guatemala City où leurs familles ne peuvent pas leur rendre visite à cause de l'éloignement. A l'issue de l'examen en novembre 2017, 16 recommandations ont porté sur l'administration de la justice juvénile, l'affectation des ressources aux juridictions spécialisées, l'intégrité physique des enfants et adolescents privés de liberté et l'amélioration du système judiciaire.

### **Mali**

Les difficultés rencontrées dans le cadre du programme Enfance sans Barreaux ont nourri le rapport EPU. Il s'est focalisé sur l'enregistrement des naissances, la médiation pénale comme mesure de déjudiciarisation, l'assistance juridique aux enfants, le jugement dans un délai raisonnable, les conditions de détention, et la réinsertion des enfants en conflit avec la loi. L'examen est prévu en janvier 2018 lors de la 29<sup>ème</sup> session du groupe de travail de l'EPU.

### **Togo**

Le plaidoyer relatif aux mesures d'application du Code de l'enfant de 2007 avait porté ses fruits avec l'adoption le 20 octobre 2016 du décret présidentiel sur le Comité national des droits de l'enfant (CNE). L'adoption du rapport final EPU à la 34<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'homme en mars 2017 a permis d'exhorter les autorités togolaises à préciser le champ de compétence respectif du CNE et de la Direction Générale de la Protection de l'Enfant (DGPE), à prendre l'arrêté portant nomination des 11 membres du CNE et à affecter les ressources humaines, financières et logistiques nécessaires à son fonctionnement. Aussi, le BICE et le BNCE-Togo ont appelé le Togo à mettre en œuvre les recommandations issues de l'inspection des centres d'accueil et d'hébergement des enfants sur la base des Normes et Standards applicables aux structures d'accueil et de protection des enfants vulnérables issus du décret n° 2010-PR du 4 août 2010.

### **Ukraine**

Deux représentantes de WCU ont été invitées par le BICE à Genève en octobre 2017 avant l'examen pour porter à l'intention des Etats les inquiétudes relatives à la faiblesse des mécanismes de prise en charge et l'impact du conflit en Ukraine sur les violences sexuelles. A l'issue de l'examen en novembre 2017, 25 recommandations ont porté sur les violences et abus sexuels dans la famille, à l'école et dans les institutions de prise en charge des enfants. Des questions préalables soumises avant l'examen par la Slovénie et la Suisse ont porté sur les violences sexuelles. 18 recommandations ont porté sur la violence domestique, la ratification d'instruments internationaux et européens pertinents, l'allocation de ressources pour les déplacés de guerre, la poursuite des auteurs de violences sexuelles sur les enfants et la mise en œuvre du plan national relatif aux enfants 2017-2022.

### ✓ *Procédures spéciales*

#### **Côte d'Ivoire**

Fruit d'une collaboration à la fois sur le terrain lors de ses missions et à Genève autour des sessions du Conseil des droits de l'homme, la situation des enfants en conflit avec la loi a fait l'objet d'une attention particulière dans le dernier rapport (A/HRC/35/43, §§ 56 à 62, 81 b), 82 c), d), 83 a) à d) et 84 e)) de Mohammed Ayat, Expert indépendant de l'ONU sur la Côte d'Ivoire, dont le mandat, tout comme celui de l'ONUCI, prenait fin en juin 2017 à la 35<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'homme. Toutes les inquiétudes du BICE et de DDE-CI ont été intégrées dans le rapport : la délocalisation du COM de la MACA, la séparation des garçons et des filles en détention avec les adultes hommes et femmes, la priorité aux mesures éducatives, la formation du personnel en charge des enfants en conflit avec la loi, l'inspection indépendante des lieux de détention, la mise en œuvre de la politique de protection judiciaire de l'enfance axée sur la promotion des mesures de substitution à la privation de liberté, et l'implication de la Commission nationale des droits de l'homme de Côte d'Ivoire (CNCDHCI) sur les droits de l'enfant au moyen d'études thématiques visant à éclairer les actions des acteurs étatiques et non étatiques. L'adoption de la déclaration du président du Conseil (PRST 35/1) sur le suivi de la mise en œuvre des recommandations a répondu en partie aux préoccupations du BICE et de DDE-CI qui continuent de plaider pour un soutien appuyé de la communauté internationale à la CNCDHCI désignée pour assurer la mise en œuvre des recommandations de l'ONU.

#### **Cambodge**

L'objectif d'intégrer dans les activités du mandat de Rhona Smith, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le Cambodge, les questions relatives aux droits de l'enfant a été atteint. Grâce au plaidoyer engagé auprès de l'experte de l'ONU et son staff technique, sa mission d'août 2017 a été consacrée aux enfants. Elle a relayé les préoccupations et recommandations du BICE et d'OEC portant sur les abus et la négligence, le tourisme sexuel, le taux élevé d'abandon scolaire, l'accès limité à l'éducation, notamment dans les régions reculées, les centres de réhabilitation pour les enfants victimes de violences et dépendants de la drogue, la présence active des acteurs sociaux formés dans chaque commune et la nécessité d'une politique publique sociale holistique de protection des enfants. Le BICE a continué d'insister sur la mise en place d'institutions nationales outillées pour mettre en œuvre les recommandations de la Rapporteuse spéciale et assurer la relève à la fin de son mandat.

## **Géorgie**

A la 34<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU en mars 2017, le rapport (A/HRC/34/55/Add.1) présenté par la Rapporteuse spéciale sur la vente et l'exploitation sexuelle des enfants, Maude de Boer-Buquicchio, à l'issue de sa visite de 2016 a relayé les recommandations du BICE et PHF contenues dans une communication écrite (A/HRC/34/NGO/153). Ces recommandations portaient sur l'augmentation de l'effectif des assistants sociaux et leur formation, le tourisme sexuel, notamment dans la région d'Adjara au bord de la Mer Noire, la sensibilisation du secteur du tourisme à la prévention du tourisme sexuel, y compris par la diffusion du Code Mondial d'Ethique du Tourisme.

### **Comité des droits de l'enfant**

La Géorgie et la République démocratique du Congo ont été examinées lors de la 74<sup>ème</sup> session du Comité des droits de l'enfant en janvier 2017.

Les Conclusions finales (CRC/C/GEO/CO/4) du Comité sur la **Géorgie** ont repris l'essentiel des recommandations du BICE et de PHF concernant le fonctionnement de la ligne téléphonique d'assistance aux enfants victimes d'abus sexuels, le système de référencement et de traitement des cas d'abus, la violence et la négligence sur enfants, le recrutement et la formation des assistants sociaux et le pouvoir de décision de ces derniers lorsqu'un enfant est en situation de péril. En guise de suivi au niveau national, PHF a organisé des rencontres bilatérales ou en coalition avec l'agence sociale de Géorgie, le Ministère de la Justice et le Public Defender of Georgia (Ombudsman). Le gouvernement géorgien a adopté des mesures à la suite de ces recommandations, notamment la réforme - réclamée par le BICE et PHF - du décret du 12 septembre 2016 sur le mécanisme de référencement de la protection des enfants, et de la loi du 22 juin 2016 sur la prévention de la violence domestique et de la protection des victimes des violences domestiques. Elle a permis de mettre en réseau plusieurs organismes de protection et d'investir les assistants sociaux du pouvoir d'évaluation de la situation de violence subie par un enfant et de le sortir de l'environnement violent afin d'éviter des situations irrémédiables. Auparavant, seule la police en lien avec le juge disposait de cette prérogative. Par ailleurs, la loi du 8 juin 2016 relative à l'autorisation de l'accueil et de la prise en charge des enfants est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2017 ; elle étend le contrôle du gouvernement à toutes les institutions, y compris confessionnelles et privées. Sa mise en œuvre permet de constater d'éventuelles maltraitances ou abus sexuels sur enfants dans les centres d'accueil suivant l'application des normes et standards requis en la matière.

Les Observations finales (CRC/C/COD/CO/3-5, §§ 44 à 46) du Comité à la **RD Congo** ont mis en exergue les problématiques soulevées le BICE, le BNCE-RDC, le PEDER et GHOVODI dans leur rapport alternatif portant sur l'insuffisance des infrastructures d'accueil, la prise en charge et la réinsertion des enfants en conflit avec la loi ainsi que le respect de l'âge minimum de responsabilité pénale qui entraîne la

présomption irréfragable de responsabilité, le nombre insuffisant de tribunaux pour enfants, l'absence d'entraide judiciaire et la lenteur dans l'instruction des affaires, et le placement illégal et prolongé d'enfants en garde à vue, dans des conditions difficiles, sans qu'ils soient séparés des adultes. Ces questions portées par le programme « Enfance sans barreaux » ont débouché sur des recommandations concrètes dont la nomination et la formation des juges pour enfants, la fourniture, tout au long de la procédure d'une aide juridictionnelle et la mise en œuvre effective de la loi portant protection de l'enfant en prenant toutes les mesures d'application.

### ***Autres initiatives de plaidoyer***

#### ***✓ Etude globale de l'ONU sur la privation de liberté des enfants***

Après des incertitudes liées au financement de l'Etude, les actions du Noyau du Panel des ONG dont le BICE est membre a, de concert avec le Professeur Manfred Nowak, Expert indépendant nommé pour l'Etude, mobilisé les Etats et d'autres donateurs pour le financement, développé un questionnaire adressé aux Etats et aux organisations de la société civile pour recueillir des données et informations pertinentes, et organisé des événements de promotion de l'Etude globale. Les thématiques retenues sont : les enfants en conflit avec la loi, les enfants vivant en détention avec leur parent, les enfants privés de liberté dans le contexte de la migration, les enfants privés de liberté dans les institutions et les enfants privés de liberté dans le contexte des conflits armés ou pour des raisons de sécurité nationale. Des consultations régionales sont planifiées pour la région Asie à Bangkok, à Addis Abeba pour l'Afrique, à Paris pour l'Europe et à Montevideo pour l'Amérique latine.

#### ***✓ Abaissement de l'âge minimum de la responsabilité pénale aux Philippines***

L'association Compassion Jeunesse Asie (ACAY) des Philippines est membre du BICE et partenaire associé du programme Enfance sans Barreaux. Au projet de loi visant à réduire l'âge de la responsabilité pénale des enfants en conflit avec la loi de 15 à 9 ans, le BICE s'est opposé en tirant argument des normes et standards internationaux à l'instar de la CDE dont le Comité des droits de l'enfant suggère un seuil minimum à 12 ans. Au sein de *Child Justice Advocacy Group (CJAG)*, un groupe informel d'ONG internationales actives sur la justice juvénile, le BICE a estimé que les arguments du projet de loi (les enfants de 9 ans sont plus audacieux et plus courageux et sont pleinement informés à l'ère de l'Internet ; l'utilisation des enfants par les adultes pour commettre des infractions) ne sont pas fondés en droit et partant ne peuvent pas justifier une telle régression du cadre juridique applicable aux enfants.

## 4. Sensibilisation du grand public

Du jeudi 16 au samedi 18 novembre 2017, la VII<sup>e</sup> édition du Festival *Enfances dans le Monde* a eu lieu à Paris et elle a proposé aux scolaires et au grand public de réaliser un tour du monde des réalités et défis que vivent les enfants à travers 12 documentaires.

En 2017, la programmation a placé la résilience au cœur du festival. Des documentaires tels que *Waiting for the Sun*,<sup>14</sup> *Et les Mistrals gagnants*<sup>15</sup> ou *The Children of the Noon*<sup>16</sup>, nous ont profondément touchés par le courage et la force des protagonistes.

Lors du Festival, le public adulte a été convié à :

- un échange avec Yao Agbetse, coordinateur du plaidoyer du BICE, sur le thème de la justice juvénile après la projection du film *They call us Monsters*, un documentaire qui évoque cette épineuse question qui fait débat actuellement aux Etats-Unis, au travers du portrait de 3 jeunes incarcérés dans une prison de Los Angeles,
- une rencontre avec un représentant de l'OCH, qui s'est associé au BICE pour une projection, et Stefan Vanistendael, expert résilience du BICE autour du documentaire *Normal Autistic* sur le thème « L'autisme : quel espoir ? Quelle résilience ? ». Le réalisateur a filmé, chez eux, les jeunes protagonistes, pour nous permettre d'approcher l'autisme non pas comme un diagnostic, mais comme une façon de penser le monde, mystérieuse et magique.

En outre, la réalisatrice Anne-Dauphine Julliand a rencontré avec Stefan Vanistendael le jeune public du film *Et les Mistrals Gagnants*.

A l'issue de deux journées de projection pour les élèves, le jury a délibéré grâce aux fiches pédagogiques et à la grille d'évaluation proposées par le BICE et a décerné le Prix des jeunes au film *They call us Monsters*. La remise du Prix a permis à des représentants des classes de prendre la parole et d'explicitier leur choix. Une vidéo du réalisateur lauréat a été projeté aux élèves qui en ont été ravis. Le BICE a été

---

<sup>14</sup> *Waiting for the Sun* se déroule sur 2 ans au cœur du Sun Village en Chine. Ce foyer pour enfants, dont les parents sont incarcérés ou condamnés à mort, donne lieu à de merveilleuses scènes de solidarité et d'entraide entre les enfants. Victimes collatérales des faits reprochés à leurs parents, ils apprennent ensemble à se reconstruire. Ils peuvent ainsi se relever et tracer leur propre chemin.

<sup>15</sup> *Et les Mistrals gagnants* retrace une partie du chemin d'Ambre, Charles, Tugdual, Camille et Imad qui nous donnent une véritable leçon d'espoir, de courage et d'amour en nous montrant comment avancer malgré la maladie.

<sup>16</sup> *The Children of the Noon* se déroule au Kenya où les petits pensionnaires de l'orphelinat de Nchiru, ayant contracté le VIH, ont été rejetés par leur famille et sont montrés du doigt par la société. Toutefois, au sein de cet orphelinat qui leur permet de suivre une scolarité et d'avoir accès à un traitement, ils jouent, rient, lisent et font des plans pour l'avenir.

également très honoré d'accueillir Madame Geneviève Avenard, Défenseure des enfants, qui a expliqué aux jeunes sa mission et a remis à chaque classe un diplôme attestant de sa participation au jury.

Lors de la 7ème édition, nous avons enregistré : 2 122 entrées avec un taux de remplissage de 54% légèrement supérieur à celui de 2016 de 48 %

Ont participé au festival des élèves de la 6ème au BTS venant de 13 établissements, dont :

- ✓ 9 établissements parisiens
- ✓ 4 établissements franciliens
- ✓ 8 établissements privés
- ✓ 5 établissements publics

Le Festival a bénéficié du soutien de 10 partenaires dont le Jour du Seigneur, l'UNICEF Paris, le Bureau du Défenseur des droits, Phosphore (Bayard), RCF Radio.